



Communiqué de presse

Succès pour les offices AI même pendant la 2^e année de pandémie

Les chiffres de réadaptation des offices AI se stabilisent à un niveau élevé.

Lucerne, 29 avril 2022 – La mission clé de l’AI réside dans la réadaptation. Même pendant la deuxième année de pandémie 2021, les offices AI se sont acquittés de cette mission avec efficacité. Près de 22’000 personnes ont pu être intégrées sur le premier marché du travail. C’est ce que communique la Conférence des offices AI (COAI) sur la base de la statistique annuelle relative au succès de la réadaptation.

Avec 21’828 personnes réinsérées avec succès, les 26 offices cantonaux de l’AI ont pu enregistrer une légère progression à raison de 0,7 pour cent en 2021. Pendant la deuxième année de pandémie, cette stabilisation des chiffres à un haut niveau n’allait pas de soi. Les quelque 22’000 personnes réinsérées profitent du principe selon lequel « La réadaptation prime la rente ». Pour elles, soit l’emploi actuel a pu être maintenu (14’062 personnes), soit elles ont trouvé un nouvel emploi sur le marché du travail accessible à tous (7’766 personnes). Il s’avère que les mesures de détection précoce et les mesures d’intervention précoce sont appliquées avec efficacité par les offices AI.

Évolution stable réjouissante

Florian Steinbacher, président de la COAI, se réjouit vivement de cette évolution stable. « Nous ne pouvions pas nous attendre à ce que le bon résultat de l’année dernière se répète. L’engagement et la motivation des collaborateurs des offices AI demeurent sans relâche. » Aux presque 22 000 personnes réadaptées sur le premier marché du travail s’ajoutent 824 personnes réadaptées sur le « deuxième marché du travail ». « Nous ne devons pas oublier que derrière ces chiffres se cachent des histoires et des destins individuels. Quand nous contribuons à ce que ces personnes ont pu vivre une amélioration de leur situation, cela nous réjouit vivement », ajoute Florian Steinbacher. Les histoires de réussite s’écrivent aussi chez les employeurs et les institutions, sans le soutien desquels la réadaptation ne pourrait pas fonctionner.

Adolescents et jeunes adultes

Avec la révision de l’AI désormais entrée en vigueur, les mesures AI pour les adolescents et les jeunes adultes en particulier optimisent les offres de réadaptation. Ainsi, l’AI soutient ce groupe cible dans leur parcours de formation en leur offrant un large éventail de mesures

professionnelles. C'est ce que montre la progression continue des prestations accordées. L'année dernière, à l'échelle de toute la Suisse, 15'894 personnes se trouvaient dans une formation professionnelle initiale soutenue par l'AI. Cette évolution doit être considérée comme tout à fait positive, et elle souligne l'importance de l'objectif de réadaptation poursuivi par l'AI.

La Conférence des offices AI (COAI) – www.coai.ch

La COAI est l'association nationale regroupant les 26 offices AI des cantons, l'office AI pour les assurés résidant à l'étranger et l'établissement d'assurance-invalidité de la Principauté du Liechtenstein. La COAI se considère comme une actrice dans le dialogue national en faveur de l'AI. Fondée en 1995, elle revêt la forme d'une association depuis le 1^{er} janvier 2006. Elle est financée par les contributions de ses membres.

Personne de contact pour de plus amples informations :

Florian Steinbacher, président de la COAI, directeur de l'office AI pour les assurés résidant à l'étranger,
058 461 94 85,
florian.steinbacher@zas.admin.ch

Annexes : Placements des offices AI 2013 – 2021
Fiche d'information « Succès de la réadaptation »